



Mairie de
PRINQUIAU

Conseil Municipal des Jeunes Citoyens

Comme prévu dans le programme électoral, le Maire et son équipe municipale ont mis en place un Conseil Municipal des Jeunes Citoyens.

Encourager la participation des jeunes à la vie de leur commune



Le Conseil municipal, 2014-2020, a eu la volonté de créer un CMJC (Conseil Municipal des Jeunes Citoyens) pour encourager la participation de nos jeunes à la vie de notre commune au travers d'un engagement citoyen en tant qu'élus.

Le CMJC reproduit par son fonctionnement démocratique, l'élection du Conseil municipal. Il s'agit de favoriser l'intérêt de nos jeunes élus à l'échelon municipal.

Le CMJC est élu par ses pairs de la manière suivante :

- › Les candidats doivent faire campagne auprès de leurs camarades ;
- › Les candidats présentent leurs projets aux élèves du même niveau scolaire (CM1 ou CM2) et par école ;
- › Ils réalisent une affiche avec un slogan et présentant leurs projets ;
- › L'élection a lieu tous les ans, en Mairie, en octobre pour remplacer les élus sortants.

Le CMJC est constitué de 16 élus : 8 enfants de CM1 (école du Petit Prince et école Notre Dame du Sacré Cœur) et 8 enfants de CM2 des deux écoles. Tous les ans ont lieu en octobre de nouvelles élections pour

<https://www.mairie-prinquiau.fr/vie-citoyenne/conseil-municipal-des-jeunes-citoyens-4900.html>

remplacer les élus sortants.

Le Conseil Municipal des Jeunes Citoyens est animé par deux agents de la commune, Mme Valérie Pichard secondée par Mme Isabelle Jegou.

Le CMJC se présente devant le conseil municipal après son élection.

Il reviendra ensuite vers le conseil municipal pour lui faire part de ses projets. Le conseil municipal se montre très à l'écoute de ces jeunes élus et retient souvent beaucoup des propositions émises par le CMJC.

Nos jeunes élus mènent aussi des actions en faveur de notre environnement (ramassage des déchets) ou encore au niveau humanitaire (« Toutes pompes dehors »).

Ils sont également très sensibles à la sécurité routière sur notre commune (un passage piéton aménagé avec une signalétique pour réduire la vitesse rue du Pont Souris...).

Le CMJC se mobilise également pour les enfants de la commune dans différents projets (terrain de bosses, aire de jeux pour les 6-12 ans).

Le CMJC participe chaque année aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai où les enfants font la lecture de témoignages.